

D 1117 **COLOMBIE: AVERTISSEMENT DES ÉVÊQUES
SUR LES COMMUNAUTÉS DE BASE**

Le pape visite à nouveau la Colombie du 1er au 7 juillet 1986. Il est connu que l'Eglise catholique colombienne est la plus forte de toute l'Amérique latine: 61 juridictions territoriales (diocèses et assimilés) pour une population de 28 millions d'habitants, 70 évêques ou prélats en exercice, un recrutement du clergé très important et essentiellement autochtone. L'Eglise de Colombie est considérée comme globalement conservatrice, ce qui se reflète particulièrement au niveau de l'épiscopat et dans le fait que la Colombie est le seul pays du continent à connaître le concordat avec l'Eglise (cf. DIAL D 133 et 246). La pastorale y est plutôt traditionnelle, sans insistance sur la formation d'un laïc engagé dans les problèmes de société. C'est d'ailleurs de Colombie qu'est sortie l'offensive contre la théologie de la libération (cf. DIAL D 161, 304 et 968). En ce sens, on peut dire que l'épiscopat colombien est l'antithèse de l'épiscopat brésilien (cf. D 1115). On comprend, dans ces conditions, que le mouvement des communautés ecclésiales de base soit d'abord suspecté plutôt que d'abord encouragé. Cela explique qu'un fort courant de chrétiens rassemblés autour de la revue "Solidaridad" et sans soutien épiscopal soient visés dans l'avertissement ci-dessous, à la date du 21 février 1986. Ce qui, en d'autres pays, serait parfaitement intégré au débat ecclésial, ne peut en Colombie que faire l'objet d'un refus.

Note DIAL

**COMMUNIQUÉ DE L'ÉPISCOPAT SUR
LES COMMUNAUTÉS ECCLÉSIALES DE BASE**

L'épiscopat colombien s'est employé, selon les orientations des conférences générales de Medellin et de Puebla, à créer, à assumer et à encourager ces communautés conformément aux grands critères de l'exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* (1).

L'existence et le développement de communautés ecclésiales de base authentiques s'inscrivent dans le cadre d'une conception juste de la vérité sur l'Eglise ainsi que d'une perspective pastorale cohérente. Ces communautés sont la source et le moteur de l'évangélisation (2), elles constituent une base solide pour la vie paroissiale et pour la croissance des Eglises particulières. Elles ne sont pas un mouvement mais une façon de vivre le mystère ecclésial.

Nous souscrivons entièrement à la déclaration de Puebla: "Comme pasteurs, nous voulons promouvoir de manière décidée, orienter et accompagner les communautés ecclésiales de base" (n° 648). Nous partageons la préoccupation ouvertement exprimée devant certains phénomènes que nous constatons malheureusement en Colombie: "Il est regrettable qu'en certains endroits des intérêts nettement politiques cherchent à les manipuler et à les écarter de la vraie communion avec les évêques" (n° 98). "Il n'a pas manqué (...) de membres de communautés ou de communautés entières qui, sous l'attraction d'institutions purement laïques ou idéologiquement radicalisées, en viennent à perdre le sens authentique de l'Eglise" (n° 630).

Il faut insister sur la gravité de ces phénomènes qui, en Colombie, se présentent avec d'apparents liens ecclésiaux et comme des centres de coordination préten-

[1] "L'évangélisation dans le monde moderne", texte publié par le pape Paul VI en décembre 1975 [NdT].

[2] Le document de Puebla dit, au n° 96, que ces communautés sont devenues "des foyers d'évangélisation et le moteur de la libération et du développement" [NdT].

dument ecclésiaux, mais qui ne jouissent ni de l'approbation ni du soutien des évêques et de la conférence épiscopale. Nous avons appris que des rencontres nationales ont eu lieu sans la connaissance préalable ni le consentement des évêques.

Ces genres de communautés manquent fondamentalement de nature ecclésiale, ce qui fait qu'elles perdent leur raison d'être et s'auto-détruisent comme communautés pour se réduire à des forces de contestation hostiles aux orientations et à l'unité pastorales. C'est une chose tout à fait courante dans les symptômes de l'Eglise populaire, comme cela se produit dans d'autres pays; on constate aussi chez nous une certaine forme de présence. Il n'est pas étonnant de voir que ces prétendues communautés franchissent le pas en s'affichant tout simplement comme communautés "populaires", un qualificatif ambigu, étranger à un esprit d'évangélisation; et qu'elles se convertissent en unités fermées, réfractaires au magistère et à la discipline ecclésiale.

L'exhortation *Evangelii Nuntiandi* avait opportunément averti: "*La communauté ecclésiale de base, comme communauté, intègre des adultes et des jeunes en intime relation interpersonnelle dans la foi... Quand elles méritent leur titre d'ecclésiales elles peuvent conduire, en fraternelle solidarité, leur propre existence spirituelle et humaine*" (EN, 58) (3), et elle met en garde contre des déviations connues.

Le pape Jean-Paul II, dans un discours au Brésil sur le sujet, a déclaré: "*J'estime qu'il convient d'attirer l'attention sur la dimension qui les définit en profondeur et sans laquelle leur identité disparaît: l'ecclésialité. Etre ecclésiales dans leur façon d'exister et d'agir. Elles se constituent en communautés organiques pour être davantage Eglise. Et la base à laquelle elles se réfèrent est de caractère notoirement ecclésial et non purement sociologique ou autre. Je souligne aussi cette ecclésialité car le risque d'une atténuation de cette dimension, si ce n'est d'une disparition au bénéfice d'une autre, n'est pas irréal ni même lointain: il est très actuel. Le risque d'ingérence du politique est particulièrement accentué. Cette ingérence peut se produire dans la genèse et la formation des communautés qui se constitueraient non point dans une perspective d'Eglise mais selon les critères et les objectifs de l'idéologie politique. Une telle ingérence peut également se produire sous forme de l'utilisation politique de communautés nées dans une perspective ecclésiale.*"

Les communautés ecclésiales de base qui ne sont pas expressément approuvées par les évêques dans leurs diocèses et par la conférence épiscopale au plan national, manquent de l'autorité nécessaire pour exister et de coordination.

Nous allons rassembler les données sur les communautés ecclésiales de base qui ne bénéficient pas de cette approbation et nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour éviter à l'Eglise un tel mal.

Comme évêques, nous nous engageons chacun dans notre juridiction à identifier les communautés ecclésiales de base existantes, à encourager celles qui réunissent les conditions d'ecclésialité parce qu'elles offrent la formation, l'orientation et l'accompagnement correspondants, de façon à édifier l'unique Eglise du Seigneur.

Nous nous engageons également à dénoncer et à désavouer celles qui s'écarteraient de la doctrine et de la discipline de l'Eglise. Aucune institution ne peut par ailleurs, sans la reconnaissance explicite de la hiérarchie, s'arroger le droit de s'ériger en centre de coordination.

Il est indispensable de protéger et de renforcer notre unité car elle est la condition nécessaire de l'évangélisation et de la croissance harmonieuse de notre Eglise.

Bogotá, le 21 février 1986

(Suivent 68 signatures d'évêques et de prélats)

[3] Ce texte est introuvable dans le document papal à la référence indiquée [NdT].

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F

Direct. Charles ANTOINE - Imp. DIAL - Com. par. presse 56249 - ISSN 0399-6441